

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12/02/2008  
Publication : 15/02/2008



Pour le Président du Conseil Général  
~~par délégation~~  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-2-2-4  
Séance du vendredi 8 février 2008

### INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES Soutien en faveur du MEDEF Haut-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5<sup>e</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2008/I - 2<sup>ème</sup>/02 des 13 et 14 décembre 2007 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'accorder une subvention d'un montant de 500 € en faveur du MEDEF Haut-Rhin dans le cadre de l'opération « Classes en Entreprises »,
- Précise que la dépense correspondante, d'un montant maximum de 500 €, sera prélevée sur le programme F024, enveloppe 61805 nature 6574 fonction 90 du Budget Départemental

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions